



LA GAZETTE DE PERNAND

Chers concitoyens,

- Après une longue période pluvieuse mais salvatrice, le soleil et la chaleur jouent à cache-cache. Avec le printemps arrive aussi le vote du budget communal. Un résumé vous est présenté. Une partie devra être consacrée chaque année à la restauration des bâtiments communaux loués (nous commencerons par le toit du logement de l'ancienne école) afin que leur location soit pérenne. Nous travaillons pour cela avec les services de la Communauté d'Agglomération et du Siceco.
- Les ampoules de l'éclairage public sont à remplacer rue par rue par des systèmes à leds. Là aussi les ressources de la Commune seront mises à contribution chaque année.
- Les économies sont bien sûr l'affaire de tous en ce qui concerne l'énergie. Une étude de la possibilité d'utiliser les énergies renouvelables est en cours au niveau de la Bourgogne Franche-Comté et nous y participerons.
- Le printemps, c'est aussi le fleurissement. Depuis plusieurs années nous plantons des vivaces, plus économes dans le temps. Dans cette continuité, le parterre de l'église a été planté de fleurs vivaces et résistantes à la sécheresse. Un nouveau parterre a été créé aux abords de la salle des fêtes.

La fermeture d'une classe du RPI à Savigny nous a fait réagir. Il faut penser aux enfants qui seront toujours bien accueillis par le corps enseignant et leur entourage, les atsem.

81 représentants pour la France seront élus au suffrage universel direct le 9 juin lors des élections européennes. Votons !

Carine Laval remplace Florence Richet à L'Agence Postale. Nous lui souhaitons une bonne intégration à Pernand. Profitons des services de La Poste et de la boutique pour les faire perdurer. Il n'y a plus beaucoup de services dans les villages alentours, Pernand est privilégié.

Rudy Villien et Léa Matéos ont pris en charge le restaurant 'Le Charlemagne' depuis le 26 janvier. Que la réussite les accompagne dans ce bel établissement qui donne une image très positive à notre village.

Les coordonnées de la Mairie

Adresse: 1 Place de la Mairie 21420 PERNAND VERGELESSES

mail: mairie.pernand-vergelesses@wanadoo.fr

Tel: 03 80 21 57 05

Secrétariat ouvert au public le mardi de 16h00 à 18h00 et le jeudi de 11h30 à 13h30

Site: pernandvergelesses.fr

*RETROUVEZ LES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LES INFORMATIONS DU VILLAGE, ETC.. SUR LE SITE
ET LES ALERTES OU INFOS SUR PANNEAU POCKET*

LE BUDGET COMMUNAL 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	157350
012	Charges de personnel et frais assimilés	107000
014	Atténuations de produits	13500
65	Autres charges de gestion courante	66330
66	Charges financières	6600
023	Virement à la section d'investissement	33510.42
	TOTAL DEPENSES	384290.42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	18290
73	Impôts et taxes	182000
74	Dotations, subventions et participations	24511
75	Autres produits de gestion courante	80000
78	Dépréciation	110
002	Excédent de fonctionnement reporté	139709,14
	TOTAL RECETTES	444620,14

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	39000
21	Immobilisations corporelles	52500
	TOTAL DEPENSES	91500

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	33510,42
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	48489,58
10222	FCTVA	8500
165	Dépôts et cautions	1000
	TOTAL RECETTES	91500

LA VIE DU VILLAGE



Samedi 4 mai le Maire et Christine Gruère ont eu le privilège de célébrer le mariage de l'une des conseillères en place, Aurore Couthier, et de Max Micaux.

Entourés de leurs proches, ce moment solennel s'est poursuivi autour d'une belle bouteille offerte par les nouveaux mariés.

Nous leur souhaitons une vie remplie de bonheurs à Pernand-Vergelesses avec leurs enfants Max et Antoine.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Mercredi 8 mai nous nous sommes retrouvés au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Le message du ministre des armées rappelait que l'Europe est née des suites de cette tragédie.

Les enfants de Pernand ont lu le témoignage d'un enfant juif et ont chanté le chant des Partisans. La Marseillaise a ensuite été reprise par l'assemblée.

Après ce moment de recueillement un verre de l'amitié a été servi dans le clos Graeme Allwright. Nous remercions les enfants pour le devoir de mémoire.

L'ASSOCIATION PERNAND PASSIONNEMENT

THEATRE : Le Dîner : joué par la troupe Cep'Arti

Le samedi 06 avril, l'association Pernand Passionnement a convié la troupe théâtrale Cep'Arti venue du Beaujolais pour une représentation de la comédie enjouée de Martine Rigollot :

« Le dîner » à la salle des fêtes de Pernand.

Durant l'entracte, les spectateurs ont pu se désaltérer d'un verre de vin du Beaujolais.

Ce soir-là, certains Pernandais ont peut-être reconnu l'un des comédiens, Thomas, qui a travaillé au Domaine Denis et qui avait à cœur de participer aux manifestations du village, dans le rôle du policier.

Parmi les spectateurs se cachaient nos instituteurs retraités, Agnès et Serge Collavino.

La soirée a attiré et divertit plus de 80 spectateurs de Pernand et des environs.



NOS REALISATIONS ET MANIFESTATIONS A VENIR

PREMIÈRE QUINZAINNE DE JUIN, MISE EN PLACE DU FLÉCHAGE DÉFINITIF DU PARCOURS DÉCOUVERTE DU VILLAGE.

PERNAND REÇOIT PERNANT LES 15 ET 16 JUIN.

Nos amis Pernantais de l'ACPP (Association Culture et Patrimoine de Pernant) viendront, comme prévu, nous rendre visite le troisième week-end de juin.

Le programme de ces deux journées est le suivant :

Samedi 15 juin :

L'accueil se fera vers 19 h à la Maison Copeau pour une visite commentée. La soirée se poursuivra en terrasse par un repas champêtre bourguignon avec au menu : (apéritif, entrée, coq au vin, gratin dauphinois, fromages, dessert). Participation : 25 €/pers.

L'accompagnement de ces plats se fera par la dégustation de produits locaux. Aussi, vos bonnes bouteilles, plutôt de Pernand, seront les bienvenues.

Dimanche 16 juin:

En matinée, en suivant le Parcours Découverte du Village, ce sera l'occasion de faire découvrir à nos invités le patrimoine Pernandais.

Un barbecue arrosé de boissons estivales clôturera cette rencontre. Participation : 15 €/pers.

Pour partager en toute convivialité ces moments d'échanges, comme nous l'avons fait à Pernant en juin 2023, vous serez toutes et tous les bienvenus.

Bons d'inscription disponibles à la Poste.

PARCOURS DES TRÉTEAUX : 28, 29, 30 JUIN ET 3, 4, 5, 6 JUILLET

Quelques places sont encore disponibles les 30 JUIN, 3 et 4 JUILLET. Ne tardez pas. Parlez-en autour de vous.

Les derniers préparatifs battent leur plein. Toutes les bonnes volontés sont encore les bienvenues pour le bon déroulement des soirées.

L'ASSOCIATION PERNAND PASSIONNEMENT - SECTION JEUNESSE

Quelques événements passés vous sont présentés ici. D'autres activités sont programmées pour les familles :

- randonnée pour les familles le 26 mai
- soirée jeux de société
- ateliers jardin à la Maison Copeau
- Gouter aux crêpes

Pour participer, contactez l'Association Pernand Passionnement pour recevoir toutes les informations !
Venez partager des moments conviviaux et de temps en temps passer une soirée agréable, voire ludique.

En résumé, venez papoter, venez rire, venez vous régaler!!



HALLOWEEN ET LE PARTAGE DU BUTIN

Merci à tous les généreux donateurs du village .



CARNAVAL LE 10 MARS

Des cowboys, un génie, une fée, un nounours se sont retrouvés à Pernand !



JEUX DE SOCIETE LE 5 AVRIL

avec des « classiques » comme le puissance 4, ou encore des jeux plus récents comme Skyjo, Wazabi ou Papayou.

L'ASSOCIATION MAISON JACQUES COPEAU

Découvrir le travail des artistes en résidence

Depuis début 2024, la maison Copeau a accueilli une vingtaine d'artistes et de compagnies en résidence. Quelques-uns ont présenté une étape de leur travail.

29 février – *Abîme*, Cie Regard Bizarre au Théâtre de Beaune

8 mars – *Silence is Death*, Collectif Inconstance à l'ancienne école de Pernand

18 avril – *Sorcière, Sorcière...*, Cie la relieuse au Théâtre de Beaune

26 avril – *Brûle*, compagnie Abysses au Théâtre de Beaune



Sortie de résidence *Abîme*, cie Regard Bizarre, Théâtre de Beaune



Jules et les mauvaises herbes

Reprise du jardin partagé

Avec la promesse des beaux jours à venir, Pernand-Passionnement et la maison Jacques Copeau invitent petits et grands à sortir râteaux et pelles pour redonner vie au potager.

L'ASSOCIATION MAISON JACQUES COPEAU

« Éclats de dépassements »

Depuis le 30 avril et jusqu'au 1^{er} juin, la bibliothèque Gaspard Monge, à Beaune, accueille une exposition collective. Elle rassemble des créations réalisées au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée d'Agencourt, des sculptures réalisées sous couvert de l'association

Tangage de Beaune et des gravures créées par cinq adolescents encadrés par le service Arlequin du CH La Chartreuse et accompagnés par Cécile Rateau, enseignante à l'École des Beaux-Arts de Beaune.

Le vernissage a eu lieu le 14 mai, animé par une parlerie de Jean-Louis Hourdin.

En partenariat avec la maison Jacques Copeau, dans le cadre de la 8^e biennale d'Itinéraires Singuliers « Les dépassements ».

Les élèves de l'EDT 91 en stage à la maison

Du 21 au 24 mai, la maison accueille les élèves de l'EDT91 pour un stage avec la comédienne et autrice Amélie Gratias, en vue de leur spectacle de sortie *Au seuil*, qui parlera de la jeunesse et de l'entrée dans la vie professionnelle.

Rendez-vous poétiques de *L'Attendeur public*

La maison Jacques Copeau participe au **Mois des Climats** avec *L'Attendeur public*, un spectacle pour files d'attente dans les marchés, un moment suspendu de poésie qui surgit dans une activité quotidienne.

Vous pourrez le découvrir aux marchés de Meursault le 15 juin, Chagny le 16 juin, Dijon le 23 juin, Beaune le 27 juillet

Spectacle en avant-première à Pernand

Le 24 juillet, à 16h, à l'ancienne école vous êtes invités à découvrir en avant-première ***On ne jouait pas à la pétanque dans le ghetto de Varsovie***, un spectacle d'Eric Feldman & Olivier Veillon, de la compagnie Miam-Miam

« *On ne jouait pas à la pétanque dans le ghetto de Varsovie* est une sorte de stand up théâtral d'art et d'essai, conférence et confidence, mi idiot mi intello. Au fil d'une autofiction, j'évoque avec humour, émotion et gravité les effets traumatiques de la Shoah sur les enfants cachés survivants (je parle de mes parents, de mes oncles et tantes), sur leurs propres enfants (particulièrement sur moi !), et peut-être au fond sur notre monde contemporain [...]

Idéalement, ce seul-en-scène sera drôle, émouvant, et intéressant ! » Eric Feldman

Entrée libre, réservation indispensable à maisonjacquescopeau@gmail.com ou par téléphone 03 80 22 17 01.



Un spectacle de Céline Hilbiche et Olivier Nikolcic.

LA VIE DU VILLAGE

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET 2024

Cette année le 14 juillet commencera le samedi 13 juillet !

Le diner sera tiré du sac. Prévoyez vos couverts.

La buvette tenue par les associations

vous proposera un choix de boissons pour tous.

Le groupe d'amateurs 'Epitaphe' animera la soirée.

Rock et musiques entraînantes seront de la partie.

Le dimanche 14 JUILLET

Venez nombreux à l'ancienne école participer

au concours de pétanque à partir de 9h00

au tir à la carabine à partir de 10h00.

Les plus jeunes s'amuseront autour

de jeux de pêche à la ligne, chamboule-tout, etc..

Après les remises de récompenses aux plus méritants,

l'apéritif sera servi par la Municipalité.

LES ELECTIONS EUROPEENNES

LE 9 JUIN 2024

RENDEZ VOUS AU BUREAU DE VOTE A L'ANCIENNE ECOLE

LE 9 JUIN DE 8H00 À 18H00

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Le rôle de ces derniers est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 heures à 18 heures.

Ces horaires peuvent être avancés ou retardés par arrêté préfectoral.

Tout citoyen français et européen **âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin** peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette même commune.

Le jour du scrutin, **rendez-vous dans votre bureau de vote** dès 8h et jusqu'à 18h ou 20h, selon les communes. Il vous suffit de présenter votre pièce d'identité pour pouvoir aller voter dans l'isoloir. Il n'est pas obligatoire de se présenter avec sa carte électorale mais c'est fortement conseillé pour faciliter le travail du personnel du bureau de vote.

Une fois votre vote enregistré, dans l'urne ou électroniquement, le personnel du bureau de vote vous indiquera où émarger pour qu'il soit comptabilisé.

LA VIE DU VILLAGE

L'AGENCE POSTALE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE PERNAND-VERGELESSES

Du lundi au vendredi / 9h – 12 h

Note : Modification prochaine des horaires d'ouverture (9h30 – 12h30).

Une demande d'autorisation est en cours auprès de La Poste...

Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique

Service d'offres téléphonie

Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo

Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande

Dépôt des objets y compris recommandés

Retrait des lettres et colis en instance

Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier...)

Retrait et dépôt d'espèces

LA "BOUTIQUE"

Vente de baguettes et pains variés (complet, céréales, maïs, campagne...) sur commande (Boulangerie La Fournée Beaunoise)

Vente de cartes anniversaire, mariage, condoléances

Vente de jolies cartes postales du village et de la Bourgogne

Vente de verres à vins avec gravure "Pernand-Vergelesses"

Dès les beaux jours, vente de bouteilles d'eau minérale

Note : le journal Le Bien Public n'est plus en vente, à la suite d'un trop petit nombre de journaux vendus.

'Au plaisir de vous recevoir, Carine.'



Notre expo de l'atelier enfants et adultes au jardin à Magny est prévue le 6 juillet. Elle se fera dans le cadre d'une manifestation plus générale: petit marché, et artisans.

Nous espérons que vous viendrez nombreux voir les réalisations de l'atelier et d'autres créations. Retenez d'ores et déjà cette date. A bientôt ! Manue

manuelacigogne@blogspot.com

LA VIE DU VILLAGE

LES VIGNERONS BIO DE PERNAND PLANTENT UN POMMIER



Le dimanche 11 février, les vignerons Bio de Pernand, entourés de nombreux habitants du village et d'autres confrères, ont symboliquement planté un arbre.

Suite aux manifestations agricoles, l'agriculture biologique s'insurge d'un possible retour en arrière des normes environnementales annoncé par le gouvernement.

C'est pourquoi les vignerons Bio ont invité les Pernandias à planter symboliquement un pommier, car nous avons besoin du soutien de tous pour défendre une viticulture plus vertueuse et respectueuse du bien-être de chacun.

Les 6 domaines Bio autochtones, Bonneau du Martray, Etienne Delarche, Sébastien Denis, Jeanniard, Pavelot et Rapet Père et Fils vous remercient de votre soutien et ont été ravis de clore ensemble cet événement sous un beau soleil autour d'un verre de l'amitié.

MERCI FLORENCE !

Jeudi 2 mai le Conseil Municipal a reçu Florence Richet pour la remercier de son investissement au sein de l'Agence Postale pendant 12 années. Elle a toujours eu à cœur de satisfaire les clients et nous a facilité la vie quotidienne en développant la vente du pain, par exemple.

Un présent bien mérité lui a été offert de la part de tous.

Nous lui souhaitons une bonne continuation .

Ce fut également l'occasion d'accueillir Carine Laval qui tient désormais l'Agence Postale depuis le 23 avril.

Bienvenue à notre nouvelle gérante et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



UN P'TIT TOUR LOIN DE PERNAND

2 Pernandais en mission sur un site archéologique aux Emirats Arabes Unis

Mi-avril, Bruno Schneider, artisan murailleur, habitant à Pernand-Vergelesses a été contacté pour effectuer une mission d'assistance bâtisseur pierre sèche à Hatta, ville des Emirats Arabes Unis située à la frontière avec Oman.

Délaissant ses murs viticoles bourguignons, il a emmené Loren Paris pour l'aider à encadrer une équipe de 3 maçons et d'une quinzaine d'employés communaux tous pakistanais.

Parti le jeudi 02 mai, ils logent en collocation avec une équipe de spécialistes des sites archéologiques : Agnese, une archéologue lettonienne, Maï, une archéologue syrienne, Dita, une géographe lettonienne et Seth, un céramologue écossais.

Après la cartographie du site, les fouilles archéologiques, la mission de Bruno et Loren est de les accompagner dans la restauration d'anciens bâtiments et murs en pierre sèche, vieux de 300 ans et plus, sur le site de Suhaila, sur les rangs pour obtenir le label UNESCO.

Grâce aux connaissances des archéologues et de son savoir-faire, Bruno et ses collègues ont restauré une partie des murs effondrés par le temps et les intempéries en respectant l'esthétique des anciens bâtisseurs, tout en intégrant les techniques de poses actuelles.

Avec une moyenne de presque 40 degrés, le travail est généralement effectué de 5h à 11h du matin. Après, la chaleur devient trop forte pour continuer à bâtir en plein soleil.

L'origine des bâtiments, leur usage et les céramiques trouvées dans et autour du site sont en cours d'analyse et donneront lieu à des publications scientifiques sous le contrôle du ministère de la culture des Emirats Arabes Unis.

Les barrières linguistiques et culturelles ont vite été oubliées au profit d'une enrichissante expérience professionnelle et surtout humaine.

Article de Loren Paris et Bruno Schneider



RENSEIGNEMENTS UTILES ET RAPPELS

NUISANCES SONORES

Avec le beau temps,
Le bricolage à l'extérieur, la tonte,
les barbecues sont de retour.
Les horaires autorisés pour ces activités sont:

JOURS OUVRABLES

De 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

SAMEDIS

De 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FERIES

De 10h00 à 12h00

BRULAGE DES DECHETS

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux
par les particuliers.

Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de
la taille sont considérés comme des déchets verts, qui,
comme les épluchures ou les autres déchets ménagers
sont interdits à l'incinération à l'air libre.

LE MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



JE TRIE BIEN
POUR JETER MOINS

EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL

- Briques alimentaires
- Emballages métalliques
- Bouteilles et flacons en plastique
- Petits emballages en métal
- Sacs, films et tous les autres emballages en plastique
- Pots et barquettes

TOUS LES PAPIERS, CARTONNETTES ET PETITS CARTONS

- Papiers, courriers, enveloppes même avec fenêtres
- Prospectus, livres, annuaires et catalogues
- Journaux et magazines
- Boîtes à oeufs
- Cartonnets
- Rouleaux de papier toilette
- Boîtes de céréales, boîtes à pizza
- Petits cartons
- Sacs en papier

BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

- Emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre
- Emballages vides, même sales, sans couvercle ni bouchons. Pas de vaisselle.

COMPOSTAGE

- Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs
- Mars de café, sachets de thé
- Tontes de pelouse, fleurs fanées, petits déchets verts

DÉCHÈTERIES

- Ampoules, vaisselle cassée
- Objets et jouets en plastique
- Produits dangereux
- Gros cartons

UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Beune Côte Sud
Communauté d'Agglomération
www.beunecotesud.com

Téléchargez l'application **GUIDE DU TRI** pour plus d'infos pratiques

CIITEO